



Communiqué de presse
12 novembre 2021

Journée découverte des pistes cyclables : rendez-vous le 14 novembre à 14h Square de Boston

La Ville de Laval, soucieuse de permettre à l'ensemble des Lavallois de pouvoir se déplacer à vélo, en trottinette, skate-board en toute sécurité a décidé de revoir le plan de circulation des pistes cyclables. Ainsi, deux secteurs de Laval, l'Est et l'Ouest ont déjà bénéficié d'aménagements permettant notamment la circulation à vélo.

Afin, de permettre à l'ensemble des Lavallois de pouvoir utiliser ces pistes cyclables, les élus de la Ville ont souhaité s'appuyer sur des associations cyclotouristes mais aussi sur une association qui permet l'apprentissage du vélo quel que soit l'âge du pratiquant pour valider les nouvelles pistes cyclables et faire de la pédagogie auprès des différents utilisateurs.

Ainsi, une journée "Découverte des pistes cyclables" à l'Est de la ville est programmée **le dimanche 14 novembre pour une déambulation à vélo à partir de 14h au Square de Boston avec les différentes associations Audax, Vélo passion qui ont pu parcourir les kilomètres de pistes cyclables ainsi que Place aux vélos**. Elle empruntera le parcours suivant :

Départ square de Boston → cours de la Résistance → place du 11-Novembre → quai Fouquet → Vieux Pont → rues St Anne et du Mans → av. Chanzy → rue St Melaine → rue du Pressoir Salé → pont de Paris → rue des Trois régiments → av. Leclerc → rue Beuneux → av. Buron → rue Crossardière → pont de l'Europe → arrivée au square de Boston.

Des arrêts, à des lieux propices définis par les associations, permettront d'échanger :

- à partir des marquages au sol et des panneaux
- sur la zone 30km/h
- sur les zones de rencontre
- sur les sas vélos
- sur les "laissez passer aux feux"
- sur les doubles sens cyclables
- sur les parkings vélos de différents types.

Les aménagements expérimentaux pourront ainsi faire l'objet de commentaires, de suggestions, d'améliorations.

Par ailleurs, afin de garantir la sécurité de tous, notamment des mineurs, la Ville de Laval rendra le port du casque et de la charlotte obligatoire pour l'ensemble des personnes souhaitant participer à la manifestation. Les mineurs, seuls, ne seront pas pris en charge par les encadrants.

En ce qui concerne les conditions matérielles, la Ville de Laval mettra à disposition au square de Boston une berce avec VTT adultes et vélos enfants pour permettre à des Lavallois qui n'auraient pas de vélo de pouvoir participer à la manifestation.